

979%
SOCIÉTÉ POUR
L'EXPANSION DES
IMPORTATIONS
EURO
21 janvier 1994
Scotiabank
659-4960
Scotiabank

LE SOLEIL

LOCATION D'OUTILS
LOU-TEC
QUÉBEC 871-6363
STE-FOY 653-3333
ST-GEORGES 228-1718
ÉQUIPEMENT DE RÉCEPTION

MERCREDI 30 SEPTEMBRE

QUÉBEC, 96^e ANNÉE, NO 271
60 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24
T.V.Q. 0.30 4.04

MONTRÉAL-OTTAWA 60¢ Plus T.P.S. T.V.Q.

50¢ Plus T.P.S. T.V.Q.

QUÉBEC

L'interlocuteur de Diane Wilhelmy est André Tremblay

La cassette remise à CJRP comporte bel et bien une conversation entre Diane Wilhelmy et André Tremblay, un conseiller en matière constitutionnelle. **A-2**

LE SPORT

Nordiques : du jeu décousu du début à la fin, à Halifax

La présence de tous les joueurs de premier plan des Nordiques venus affronter les Senators n'a pas emballé les gens d'Halifax qui n'ont pas manqué grand-chose. **S-2**

LA RÉGION

Le transport en commun en difficulté sur la Rive-Sud

Trans-Sud, l'organisme de transport en commun de la Rive-Sud est en sérieuse difficulté : il accuse un déficit d'environ 90 000 \$ et 1993 s'annonce pire. **B-1**

LE MONDE

Le Sénat brésilien entreprend la destitution de son président

La chambre brésilienne des députés a voté hier l'ouverture d'une procédure de destitution pour corruption contre le président Fernando Collor de Mello. **B-8**

LE QUÉBEC

La Coalition pour le projet Grande-Baleine divisée

La division s'est installée entre deux des principaux acteurs de la Coalition pour le projet Grande-Baleine, Ghislain Dufour et Richard Le Hir. **A-12**

LA CONSOMMATION

Les supermarchés déploient l'arsenal des coupons-rabais

Après la bataille de la publicité pour attirer les consommateurs, les supermarchés se livrent à une véritable guerre de coupons-rabais et d'heures d'ouverture. **C-1**

L'ÉDITORIAL

Réponse à l'autre question

L'étude de la Banque Royale sur les coûts de la désunion est en porte-à-faux par rapport au référendum et répond à la question que voulait poser M. Parizeau. **A-14**

L'INDEX

Annonces classées	C-6 à C-10
Arts	B-4 à B-6
Bridge	C-11
Consommation	C-1 à C-3
Décès	C-10 et C-11
Économie	B-12 à B-16
Éditorial	A-14
Horoscope	C-10
Les idées du jour	A-15
Louis-Guy Lemieux	B-2
Le Monde	B-8 à B-10
Où aller à Québec	B-4
Québec et l'Est	B-1 à B-3
Une place au SOLEIL	B-4

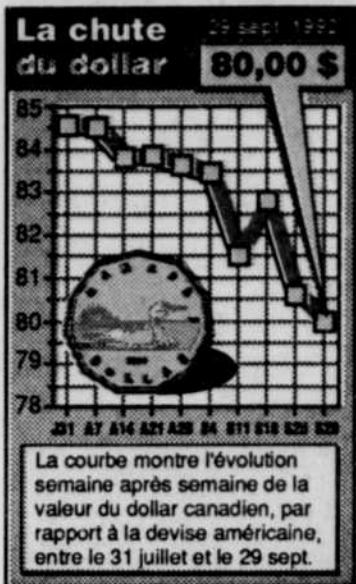
TABLOÏD SPORT	S-1 à S-14
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés / mystère	S-14

LA MÉTÉO

Aujourd'hui: Plutôt nuageux, venteux et frais, maximum 8 et minimum 2.



Demain: Périodes ensoleillées, encore frais, max. 9 et min. 1. S-16



Les taux d'intérêt risquent de faire un bond de 1 à 2%

QUÉBEC — Le Canada risque de payer le prix fort pour éviter la dévaluation de sa monnaie, soumise hier à une nouvelle attaque en règle. Les économistes craignent une hausse brutale de 1 % et peut-être même jusqu'à 2 % du taux d'escompte demain.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

En ouvrant leur ordinateur hier matin, les cambistes canadiens ont dû avaler leur café de tra-

vers. Pendant qu'ils dormaient, la devise avait perdu pas moins de 0,80 ¢ sur la clôture de la veille.

Pour éviter le désastre, la Banque du Canada a finalement fait ce qu'elle évitait de faire de-

puis le début de cette tourmente : lancer les taux d'intérêt à la hausse. Les taux des prêts consentis aux institutions financières pour leurs opérations quotidiennes ont explosé, grimpaient jusqu'à près de 13 % en cours de séance, pour finalement fermer à 5,50 %, après la tempête.

Le dollar, qui avait d'abord ouvert à 79,31 ¢ US, a finalement clôturé à un niveau plus

acceptable, du moins pour la Banque du Canada, de 80 cents pile, mais à quel prix.

Les taux des obligations de trois mois étaient hier de 2 % plus élevés que ceux de jeudi dernier. Ces taux déterminent directement le taux d'escompte ; en d'autres mots, si la Banque du Canada établissait aujourd'hui son taux d'escompte, celui-ci passerait de 5,7 % à 7,7 %.

Heureusement pour nous, c'est demain qu'elle fixe ce taux. Les économistes espèrent que la situation se calmera d'ici là, et les plus optimistes tablent sur une hausse de 1 %. Le comportement des marchés japonais et européens, au moment où vous lirez ces lignes, aura décidé du sort de la devise.

Reste à savoir ce que feront les banques de leur propre taux préférentiel. Selon Sylvie Riopel, économiste chez Desjardins, les banques « veulent éviter de jouer au yoyo. Elles évaluent encore si elles doivent hausser leurs taux, si c'est pour les diminuer au bout de quelques semaines. Personne ne veut céder à la panique. »

Par ailleurs, un économiste d'une institution montréalaise va jusqu'à se demander, sous le couvert de l'anonymat, si cette situation n'est pas désirée par les politiciens dans le cadre du débat référendaire, pour impressionner les électeurs. Les facteurs économiques ne suffisent plus à expliquer les événements, selon lui.

À la Banque Nationale, l'économiste Dominique Vachon a du mal à y croire. Elle observe que le Canada ne fait que vivre ce que d'autres pays ont enduré ces dernières semaines. La monnaie française a été poussée à sa limite même après un vote positif au référendum, rappelle-t-elle. Elle reconnaît toutefois que les déclarations enflammées des premiers jours de la campagne référendaire créent de l'incertitude.

Opinion partagée par Sylvie Riopel, qui avoue être étonnée par l'ampleur des variations du dollar. « Si on compare avec ce qui s'est passé pendant l'échec de Meech, les impacts étaient beaucoup moins importants alors. Il y a une certaine enflure dans les discours présentement, lorsqu'on compare par exemple le Canada au Liban, qui risque d'inquiéter les étrangers. »



L'hélicoptère s'est écrasé à 100 mètres à l'ouest des chutes canadiennes, où se trouvent des centaines de touristes. Le pilote a été identifié comme étant Ben Poprawski, de Kendall (New York). Les noms des autres victimes n'avaient pas encore été dévoilés hier soir.

Collision entre deux hélicoptères

4 touristes tués aux chutes Niagara

NIAGARA FALLS, Ontario (PC) — Deux hélicoptères transportant des touristes sont entrés en collision près des chutes Niagara, hier, provoquant la mort des quatre occupants d'un des appareils.

Le deuxième hélicoptère a réussi un atterrissage d'urgence à un kilomètre au sud du « Fer à cheval », dans un terrain de stationnement du parc d'attraction Marineland.

L'appareil qui s'est écrasé a

plongé dans un buisson situé à uniquement 100 mètres à l'ouest des chutes canadiennes, où se trouvent des centaines de touristes.

« La queue de l'appareil s'est séparée de la cabine et celle-ci est tombée comme

une roche », a déclaré un témoin.

Deux hommes et deux femmes se trouvaient à bord de l'hélicoptère qui s'est écrasé et qui appartenait à la compagnie américaine Rainbow Helicopters, de l'État de New York.

Le deuxième hélicoptère, propriété de Niagara Helicopters, de Niagara Falls, transportait quatre passagers, en plus du pilote.

Deux passagers ont subi des blessures légères et le pilote s'est blessé à l'épaule.

Le député conservateur de Niagara Falls aux Communes, Bob Nicholson, avait déjà soulevé le problème de la sécurité aérienne au-dessus des chutes Niagara il y a de cela deux semaines. Selon lui, il y a beaucoup trop de petits appareils qui survolent l'endroit à basse altitude.

Mulroney associe Guy Lafleur aux Yvette

BONAVENTURE — Brian Mulroney réclame de Lucien Bouchard des excuses publiques à Guy Lafleur et à ses partisans pour avoir suggéré que le célèbre joueur de hockey n'était pas assez intelligent pour comprendre l'enjeu du référendum du 26 octobre.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

À l'occasion de son passage en Gaspésie hier en fin de journée, le premier ministre canadien n'a pas caché qu'il voulait recréer le mouvement des Yvette de 1980. À cette époque, Lise Payette avait suscité une véritable vague d'opposition au mouvement souverainiste en qualifiant les femmes au foyer d'Yvette, du prénom de l'épouse du chef de l'opposition de l'époque, Claude Ryan.

« Les Québécois vont comprendre que Guy Lafleur peut parler de hockey avec intelligence et crédibilité, mais s'il décide de parler de politique, c'est

une autre chose », aurait déclaré Lucien Bouchard, la veille, à Rimouski, à propos de l'adhésion de l'ancienne vedette des Nordiques et des Canadiens au camp du OUI.

« Quelle attitude méprisante de la part de M. Bouchard. Pense-t-il la même chose de Serge Savard, de Jean Béliveau et de Maurice Richard ? En 1980, la même attitude hautaine et prétentieuse a blessé une grande majorité de femmes québécoises », a rappelé M. Mulroney, de toute évidence trop heureux de faire ce parallèle.

« On n'a pas besoin d'être un ancien ambassadeur pour comprendre les enjeux du 26 octobre », a conclu Brian Mulroney

sous les applaudissements chaleureux des quelque 200 personnes présentes.

Ce dernier n'attendait d'ailleurs qu'une occasion pour lancer cette controverse. L'agence la Presse canadienne avait été avisée de l'attaque de M. Mulroney plus tôt durant la journée, son secrétaire de presse ayant par ailleurs tenté de convaincre des journalistes québécois accompagnant le premier ministre de l'interroger sur Guy Lafleur. Les tentatives d'interroger M. Mulroney sur toute autre question sont cependant demeurées sans réponse hier.

C'est finalement le ministre Marc-Yvan Côté, présent lui aussi sur l'estrade hier en compagnie de la ministre Monique Vézina, qui a ouvert la porte à M. Mulroney en référant à l'affaire Lafleur dans son discours d'introduction.

Le premier ministre a par ailleurs cherché à atténuer ses propos de Sherbrooke alors qu'il avait prédit la fin du Canada.

« Ce n'est pas moi qui le dit », s'est-il défendu pendant son discours à Halifax, ce sont les ténors du camp du NON au Québec. Il a cherché à se dissocier des variations à la baisse du dollar que certains imputent en partie à ses déclarations jugées alarmistes.

Pour ce qui est des prédictions désastreuses de la Banque Royale, M. Mulroney continue à les répéter à chaque occasion.

« Je ne crois pas à ça. C'est cheap comme tactique » commentait à cet égard M. Raymond Pigeon, un cadre intermédiaire qui reflétait par ce propos l'attitude affichée par la quasi-totalité des gens interrogés hier par LE SOLEIL à cet égard.



- Bourassa: un retour à la table est illusoire
- Chute du dollar: Parizeau blâme la Banque Royale
- Chaque foyer recevra une copie des textes

Aller en pages A-3 à A-5

Cette semaine, PLACE LAURIER vous invite à visiter Les Arts du Maurier Ltée DU 28 septembre AU 3 octobre 1992 présentant "L'histoire de la musique" dans le mail EST de Place Laurier

BIENVENUE À TOUS!!!

PLACE LAURIER PLACE AUX IDÉES ILLIMITÉES

ÉCHOS DES DEUX RIVES

STE-ANNE-DES-MONTS

Travaux au Pavillon de la Montagne

Les travaux de rénovation au Pavillon de la Montagne devraient débuter d'ici la fin de l'automne. « Le conseil d'administration du Pavillon ira en appel d'offres très prochainement », a indiqué le ministre de la Santé et des Services Sociaux, Marc-Yvan Côté, lors de son récent passage dans la région nord-gaspésienne. Une somme de 2,4 millions \$ sera consacrée à la rénovation de cet établissement du réseau de la santé situé à Sainte-Anne-des-Monts. L'annonce de la réalisation des travaux avait été faite en octobre 1990 par la députée de Matane à l'Assemblée nationale, Claire-Hélène Hovington.

POHÉNÉGAMOOK

Colloque sur l'écotourisme

Le Colloque national sur l'écotourisme, qui aura lieu du 3 au 6 novembre à Pohénégamook Santé Plein Air, sera sous la présidence d'honneur du ministre québécois du Tourisme, André Vallierand. L'objectif de ce colloque vise à ce que les participants retirent le maximum de connaissances au sujet de l'utilisation de l'environnement comme produit majeur de l'industrie touristique. Le programme-horaire de ces journées de travail est disponible à l'Institut de Plein-Air québécois à Rivière-du-Loup, au numéro de téléphone 418-867-1550.

GROS-CACOUNA

Déversement accidentel

Un déversement accidentel de 2500 litres d'huile lourde (bunker) s'est produit mercredi dernier dans la rade du port de mer de Gros-Cacouna, situé à une dizaine de kilomètres à l'est de Rivière-du-Loup. C'est un bateau amarré au port qui a laissé échapper cette huile qui a par la suite été récupérée par la compagnie Sani-Mobile de Rimouski. Des estacades ont été installées afin d'empêcher le liquide de gagner le fleuve Saint-Laurent.

MATANE

Inauguration et exposition

La galerie photo-vidéo L'Espace f: inaugurera officiellement son centre de diffusion, le jeudi 1er octobre à 17 h, au 299, avenue Saint-Jérôme à Matane. Cet événement coïncidera avec le vernissage de l'artiste photographe montréalais Pierre Guimond. Ses photomontages présentés jusqu'au 25 octobre s'inspirent des dessins de Dali et des peintures de Magritte. Au premier, il emprunte le sens du tragique, au second l'effet poétique. L'Espace f: en est à sa seconde exposition à Matane. En mai dernier, alors que la galerie occupait un lieu temporaire à l'édifice Sirois, elle a présenté la double exposition de « Elliot Erwit: rétrospective » et de huit membres du Groupe f: dans le cadre de l'événement photographique Phos 92.

SAINTE-LUCE

Une question d'amour !

L'Association des services de garde de l'Est du Québec tiendra son colloque et son assemblée générale annuelle, les 3 et 4 octobre, à la Grande Maison des Clercs de Saint-Viateur à Sainte-Luce. En plus de recevoir la ministre déléguée à la Condition féminine et responsable du Secrétariat à la famille, Mme Violette Trépanier, plus d'une centaine d'intervenants des 17 agences de garde, parents, responsables de familles de garde et membres du personnel auront l'occasion de participer à six ateliers. Le thème retenu : « La garde en milieu familial : une question d'amour ! ».

RIMOUSKI

Fête nationale

La Corporation de la Fête nationale pour l'Est du Québec tiendra son assemblée générale annuelle le samedi 10 octobre à 14 h, au 75, boulevard Arthur-Buies Ouest à Rimouski. Il y aura notamment élection pour choisir les administrateurs des regroupements de MRC suivants : Avignon/Îles-de-la-Madeleine, Rimouski-Neigette/Mitis et Rivière-du-Loup/Kamouraska. De plus, comme Mme Suzanne T.-Rouzier, de Matane, termine son deuxième mandat à la présidence, les membres devront procéder à une élection.

Les dissidents reviennent sur la réserve amérindienne

Entente de principe à Malioténam

SEPT-ÎLES — Un accord de principe pour la tenue d'un référendum portant sur l'autodétermination de Malioténam est intervenu entre les négociateurs des factions qui s'affrontent au sein de la bande de Uashat-Mani-Utenam.

par MARC SAINT-PIERRE
 LE SOLEIL

L'accord, qui doit encore être avalisé tant par les dissidents que par le reste de la communauté amérindienne, a été annoncé par le négociateur des dissidents, Serge Tremblay, hier à Malioténam.

L'accord, dont il reste des fils à attacher, prévoit notamment la tenue d'un référendum à Malioténam et à Washat dont le décompte serait fait séparément. Une autre séance de négociation a été fixée à dimanche pour couler l'entente dans le ciment éventuellement. C'est que les barricades et le

déploiement policier ont fait place aux négociations au sein des deux réserves sœurs de Uashat et de Malioténam. Deux territoires qui sont gérés par le même conseil de bande.

« Il n'est plus question de confrontation. Ça s'annonce bien. Chaque partie se respecte », a noté Me Tremblay en faisant référence aux négociations.

Ces pourparlers ont pour point de départ le désidérata

exprimé par les dissidents d'obtenir l'autonomie de Malioténam.

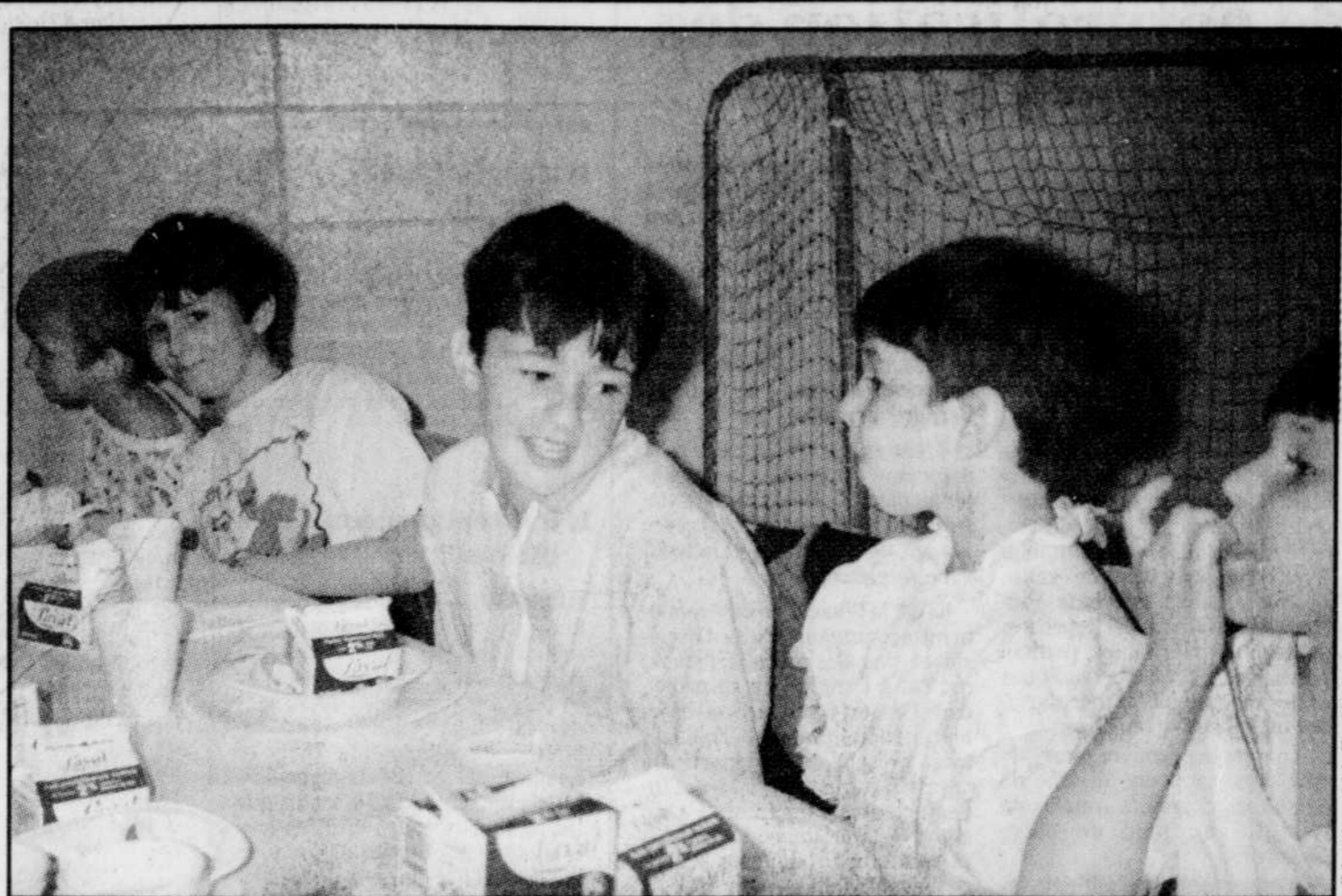
Il y a une semaine, cet objectif d'autonomie avait amené une soixantaine de dissidents à ériger des barricades puis à se retrancher dans une école. Par la suite, le groupe devait obtenir asile dans la réserve de Mingan, 200 kilomètres plus à l'est.

Revenus à Malioténam, les dissidents sont toujours déterminés à faire triompher leur

point de vue. Quatre d'entre eux illustrent pour l'heure cette détermination en faisant une grève de la faim.

Ces grévistes, qui en sont à leur cinquième jour de jeûne, entendent continuer au moins jusqu'à dimanche, jour prévu pour une nouvelle rencontre de négociation.

« Nous continuerons à jeûner parce que nous n'avons aucune confiance au chef », a dit au SOLEIL le gréviste de la faim Marc Volland.



Jenny Laflamme, Monica, Natacha et Marie-Claude Daraïche ont apprécié le repas servi dans le cadre de la tournée « Bien déjeuner, c'est plein de bon sens ».

Le quart de la population locale y participe

Déjeuner bien spécial à Gros-Morne

GROS-MORNE — Quelque 150 résidents de Gros-Morne, soit près du quart de la population locale, ont participé, cette semaine, à un déjeuner bien spécial, dans le cadre de la tournée « Bien déjeuner, c'est plein de bon sens ».

par HENRI MICHAUD
 collaboration spéciale

« Cette activité, présentée par le CLSC des Berges, en collaboration avec Kellogg Canada, avait pour but de sensibiliser les jeunes et leurs parents à l'importance d'un bon déjeuner, a indiqué Charles Soucy,

responsable des programmes et services au CLSC. En plus du déjeuner, nous avons tenu des ateliers portant sur la nécessité de servir un petit déjeuner équilibré. »

Natacha Daraïche, une étudiante de première année, a bien aimé son expérience. « J'avais hâte de venir manger avec mes amies. Moi, je dé-

jeune le matin. » Jenny Laflamme, une amie de Natacha, venait, elle aussi, « pour voir les autres ». Les deux fillettes, comme la majorité des 105 enfants présents, n'avaient d'yeux que pour les quatre mascottes présentes.

Selon les chiffres dévoilés par Charles Soucy, au Québec, pas moins de 50 % des jeunes déjeunent mal et 29 % des adolescents ne déjeunent même pas. « Dans notre ré-

gion, les chiffres correspondent à la moyenne québécoise, estime-t-il. Pourtant, bien déjeuner donne de l'énergie et favorise la concentration ».

Le CLSC des Berges est l'un de ceux choisis par la Fédération des CLSC du Québec pour la tournée de sensibilisation mise sur pied par Kellogg, Matane et Baie-Comeau tiendront bientôt des activités similaires. En Gaspésie, la tournée s'est également arrêtée à Paspébiac.

Le «Taxibus» contribuera à relancer une industrie qui traverse des temps difficiles

RIMOUSKI — L'annonce du ministre des Transports du Québec, M. Sam Elkas, confirmant que Rimouski peut aller de l'avant avec son projet de « Taxibus », a réjoui les chauffeurs de taxi de la ville qui voient en ce futur service une occasion en or pour sauver cette industrie qui traverse des moments très difficiles.

par ERNIE WELLS
 collaboration spéciale

Le président de la Coopérative des Taxis 800 inc. de Rimouski, M. Oscar Dubé, dont l'organisme regroupe quelque 45 chauffeurs de taxis, s'est dit personnellement très heureux de cette annonce de M. Elkas à cette Conférence internationale sur la réglementation du taxi qui se tient actuellement à Montréal.

« L'industrie du taxi fonctionne au ralenti par les temps

qui courent. C'est très tranquille. Ce réseau de transport en commun par taxi va nous donner un nouveau souffle de vie. Ça nous prend de l'ouvrage et le « Taxibus » va nous en fournir », a dit confiant Oscar Dubé.

Selon lui, les membres de la coopérative fonctionneront en rotation pour assurer le service, tout en maintenant le nombre de véhicules nécessaires en circulation pour maintenir les activités traditionnelles à la disposition de la clientèle régulière.

À la municipalité de Rimous-

ki, le conseiller municipal responsable de ce dossier, M. René Doucet, voit dans cette

décision du ministre Elkas une confirmation de l'appui du mi-

nistère des Transports à ce projet de « Taxibus ».

Mais selon M. Doucet, ce projet est toujours sous étude et le dossier progresse très bien.

■ Sainte-Marguerite-3 : étude d'impact accessible

SEPT-ÎLES — L'étude d'impact réalisée par Hydro-Québec pour son grand projet Sainte-Marguerite-3 est désormais accessible à la population pour un examen de 45 jours. Des audiences publiques peuvent être demandées au ministre de l'Environnement au cours de cette période. Ce projet de SM-3, c'est celui d'implanter un complexe hydroélectrique de 3 milliards \$ sur le cours supérieur de la rivière Sainte-Marguerite qui développerait quelque 800 mégawatts. Salué par la plupart des groupes socio-économiques de l'axe Sept-Îles-Port-Cartier comme porteur de relance économique, SM-3 est en revanche décrié par les verts qui y voient un risque pour la rivière Moisie et ses saumons géants. Les documents hydroquébécois sont disponibles à la Bibliothèque municipale de Sept-Îles, au Conseil de bande de Uashat-Mani-Utenam et à la Bibliothèque publique de Fermont.

**Cap-Chat
 Fini le moratoire pour Éole**

CAP-CHAT — Hydro-Québec ne prolongera pas le moratoire portant sur les tarifs préférentiels versés pour l'électricité produite par l'éolienne de Cap-Chat. Ce moratoire prendra fin dès aujourd'hui, au grand dam des nouveaux propriétaires de l'éolienne haute de 100 mètres.

par HENRI MICHAUD
 collaboration spéciale

« Selon Hydro-Québec, la valeur de l'électricité produite par l'éolienne de Cap-Chat ne justifie pas le prolongement du moratoire au-delà du 30 septembre, a indiqué la députée de Matane, Claire-Hélène Hovington. J'ai reçu la décision ce midi (hier) ».

« La ministre responsable d'Énergie et Ressources, Mme Lise Bacon, suggère aux promoteurs de se tourner vers d'autres programmes gouvernementaux. Il existe des possibilités d'aide financière via le programme d'aide à la collaboration université/industries, ou par le biais du programme de développement de nouvelles technologies. Toutes les portes ne sont pas fermées et les promoteurs devront déposer des demandes qui correspondent aux programmes existants », a poursuivi la députée, lors d'un entretien téléphonique au SOLEIL.

« C'est incompréhensible. Nous avons mis tous les efforts nécessaires pour démontrer l'importance du maintien du moratoire, a déclaré l'homme d'affaires Jean-Yves Bérubé. Nous allons analyser en profondeur la réponse d'Hydro-Québec avant d'émettre d'autres commentaires. » Le démantèlement d'Éole ne serait toutefois pas exclu, à ce stade.

Les nouveaux propriétaires d'Éole, 277-5557 Canada inc., comptaient sur le prolongement du contrat préférentiel, jusqu'au 30 septembre 1993. En vertu de ce contrat, Hydro-Québec versait 25 cents pour chaque kilowatt produit par l'éolienne. La société d'État compte maintenant payer cette énergie au prix du marché, soit 5 cents du kw heure. Les frais d'opération d'Éole atteignent 15 cents du kilowatt, soit environ 400 000 \$ annuellement. Les revenus provenant de la vente d'électricité seront, avec la fin du moratoire, d'environ 100 000 \$ par année.

Inaugurée en 1987, la plus haute éolienne à axe vertical au monde était la propriété de Lavalin-Tech. En février, un groupe d'investisseurs, dont fait partie Jean-Yves Bérubé, en a fait l'acquisition en août.

FÉLICITATIONS M. ANDRÉ PIUZE, DE CHARLESBOURG
 LE SOLEIL VOUS OFFRE UNE SEMAINE POUR DEUX À LA GUADELOUPE

Le Témiscouata tiendra son premier gala de l'entreprise en «3 dimensions»

RIVIÈRE-DU-LOUP — Le Centre d'aide aux entreprises du Témiscouata organisera le premier gala de l'entreprise de la région du Témiscouata, le 19 octobre.

par CARL THÉRIAULT
collaboration spéciale

Ce rendez-vous de l'entrepreneuriat témiscouatain a pour but de souligner les performances des entreprises de cette région qui longent les frontières américaines et celles du Nouveau-Brunswick.

Mais le gala des entreprises témiscouataines ne se limitera pas seulement à une remise de prix. Les leaders économiques de cette région ont tenu à lui donner une orientation qui mettra encore plus

en valeur l'originalité des PME de cette région.

Une dégustation de mets régionaux sera intégrée à cette activité en collaboration avec dix entreprises oeuvrant dans la restauration dont l'Auberge Marie-Blanc qui s'est méritée une mention spéciale lors de la remise du prix gastronomique de l'Association touristique du Bas-Saint-Laurent.

Une exposition de peinture et de travaux d'artisanat viendra

compléter cette soirée dédiée à l'expression entrepreneuriale.

La Société touristique du Témiscouata, qui coordonnera ces deux dernières activités, veut par la même occasion améliorer son fonds de roulement.

Cet organisme s'est dernièrement fait remarquer en organisant une exposition « Espace d'une vie » basée sur une abondante documentation historique sur le Témiscouata.

Les entreprises peuvent faire parvenir, d'ici le 5 octobre, leur candidature dans les catégories foresterie, agriculture, tourisme,

commerces/services et transformation.

L'économie du Témiscouata se caractérise par la présence d'une industrie forestière diversifiée (bois d'oeuvre, papier-cannure...), un secteur touristique majeur ainsi qu'une industrie acéricole à la recherche de nouveaux débouchés.

C'est aussi dans cette région que seront bientôt disponibles à Dégelis les premiers motels industriels du territoire du Bas-Saint-Laurent, des espaces qui sont offerts à des coûts de location très bas afin de permettre le démarrage de nouvelles PME.

Enfin, la ville de Cabano accueille en ses murs l'une des usines les plus productives des frères Lemaire, Papier Cascades Cabano.



Louis-Guy
LEMIEUX

Un putsch raté

Les militants du patrimoine auraient préféré étouffer l'affaire. Elle explique pourtant pourquoi le numéro d'été de la revue « Continuité », organe du Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ), est sorti fin septembre seulement, avec trois mois de retard.

Ce qui s'est produit, c'est qu'un groupe de dissidents ont tenté, cet été, de détrôner la présidente du CMSQ, France Gagnon Pratte, et de prendre du même coup le contrôle de la revue. Le putsch a échoué et Mme Gagnon Pratte en est sortie plus forte que jamais.

Tout s'est passé le 13 juin, lors de l'assemblée générale annuelle du CMSQ. Selon mes informations, un groupe dirigé par Luc Noppen et Paul Trépanier, respectivement professeur à l'École d'architecture de l'université Laval et ex-directeur et rédacteur en chef de la revue « Continuité », auraient paqueté l'assemblée avec l'intention de tasser la présidente. Sans entrer dans la cuisine des procédures, disons simplement que France Gagnon Pratte a la couenne dure. Réagissant rapidement, elle s'est non seulement maintenue à la présidence du CMSQ mais, en plus, elle est sortie de l'épreuve de force avec la vice-présidence du conseil d'administration des Éditions Continuité inc.

Et elle a fait le ménage. Paul Trépanier a quitté et une nouvelle équipe publie la revue. C'est Eric Etter qui est le nouveau directeur et rédacteur en chef de « Continuité ».

MM. Noppen et Trépanier racontent l'affaire autrement. Paul Trépanier et l'équipe qui publie la revue ont ouvert l'assemblée en démissionnant en bloc. Luc Noppen, fondateur de « Continuité » en 1982, a demandé aux démissionnaires de rester en place durant un an pour sauver la publication. France Gagnon Pratte n'aurait obtenu que quatre votes (sur 25 votants) ce qui l'éliminait du conseil d'administration du CMSQ et de la présidence. C'est par la suite que le nouveau conseil d'administration a profité d'une disposition pour nommer Mme Gagnon Pratte membre déléguée pour la région de Québec, la réinstallant ainsi au conseil. Avec l'appui de Pierre Larochelle, professeur à l'École d'architecture de l'université Laval, Mme Gagnon Pratte a été réélue quelques instants plus tard à la présidence de l'organisme. Ce qui brisait les reins de ses adversaires.

Un panier de crabes

Tout cela ressemble à un panier de crabes. Des chapelles patrimoniales s'affrontent pour le contrôle du Conseil des monuments et sites et de sa revue.

Les reproches les plus souvent entendus dans le milieu au sujet de la présidente Gagnon Pratte tournent autour de son style autoritaire et de la mainmise du CMSQ sur la revue « Continuité ».

MM. Noppen, Trépanier et leurs amis souhaitent, notamment, que la revue « Continuité » soit administrée indépendamment du CMSQ. Ils estiment en outre que l'organisme et la revue n'ont pas les moyens financiers de s'installer comme ils viennent de le faire dans la célèbre maison Henry-Stuart, coin Grande Allée et Cartier. Le loyer coûte 25 000 \$ annuellement.

Mme Gagnon Pratte répond que le CMSQ, avec son budget de 250 000 \$, peut se payer l'occupation partielle de la maison Henry-Stuart, une bâtisse classée que l'organisme a aidé à sauver de la démolition. Quant au fait de voir la revue prendre ses distances par rapport au Conseil des monuments et sites, la présidente précise qu'elle a toujours pensé que « Continuité » devait être rentable par elle-même, tout en continuant à être identifiée à la cause du patrimoine bâti. « Le CMSQ a fait ses preuves et il est parfaitement représentatif du milieu avec des représentants partout dans la province », ajoute-t-elle.

Pour sa part, le président du conseil d'administration de « Continuité », Jacques Laberge, précise que depuis le retrait de Hérige Canada, le CMSQ est seul propriétaire des Éditions Continuité. Cette dernière corporation est administrée par un conseil formé de cinq administrateurs dont au moins trois sont également administrateurs du CMSQ.

M. Laberge déclare que la baisse de revenus de « Continuité » est le résultat de la récession mais qu'elle est aussi due « au manque d'implication de l'ancien directeur dans la gestion et la promotion du magazine ».

Une première au Québec

Une usine de naturalisation des plantes s'implantera à Gaspé

GASPÉ — Une entreprise unique au Québec, Le bois dormant Québec et Ontario, s'implantera à Gaspé. Les sept actionnaires ont choisi d'aller de l'avant dans ce projet qui a vu le jour en avril.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

« Nous sommes présentement à la recherche de nouveaux actionnaires pour compléter la mise de fonds de 220 000 \$ nécessaire au démarrage du projet, a déclaré au SOLEIL Bernard Legault, président du conseil d'administration et principal actionnaire de l'entreprise. Si tout va bien, les opérations pourraient débuter cet hiver. »

L'entreprise utilisera une technique de naturalisation des plantes développée en France. Le produit, composé de glycérine et d'une vingtaine d'oligo-éléments, est aspiré par le pied des plantes pendant que ces dernières, soumises à une température supérieure à 30 degrés celsius, transpirent. Les plantes

soumises à ce procédé conservent ainsi leurs couleurs, leur souplesse, voire leur parfum, durant des années, sans entretien.

« Des plantes ainsi traitées ont été primées lors des Florales méditerranéennes, l'an dernier. Nous visons donc le marché québécois et ontarien, et, déjà, la réponse est favorable. Avec une structure de vente adéquate, nous devrions toucher les marchés de fleuristes, dans un premier temps, pour se tourner vers ceux des boutiques et des magasins à grande surface » a poursuivi M. Legault.

Lors de la première phase de développement, une dizaine de personnes devraient trouver de l'emploi au sein de cette industrie.

Sept actionnaires ont déjà in-

vesti 125 000 \$ dans ce projet dont le coût total est évalué à 850 000 \$. Les promoteurs ont recruté ces investisseurs dans la région comprise entre Percé et Grande-Vallée. « La qualité du produit est incomparable et nous prévoyons nous attaquer à un marché de 16 millions de consommateurs », a indiqué Bernard Legault.

L'entreprise de Gaspé sera la deuxième du genre à s'implanter au pays. Le Bois dormant Canada de Moncton dessert avec succès, les Maritimes et la Nouvelle-Angleterre.

C'est la Société de développement économique de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine qui est à l'origine de ce projet, dans l'est du Québec. Son directeur général, Michel Thibault, avait présenté cette opportunité en avril, à quatre groupes d'investisseurs gaspésiens. Une étude de marché, concluante, a permis aux promoteurs d'aller de l'avant.

IL FAIT BEAU ET CHAUD EN SOMALIE...

TROP BEAU :

La pire sécheresse du siècle a décimé ce qu'il restait de cultures et de troupeaux. Les enfants sont les premières victimes de ce désastre naturel.

TROP CHAUD :

La guerre civile atteint des sommets dans l'horreur. Les enfants sont pris au piège dans des guerres tribales auxquelles ils ne comprennent rien.

500 000 ENFANTS SONT EN DANGER DE MORT. VOUS ÊTES LEUR SEUL ESPOIR DE SURVIE. IL FAUT LES AIDER MAINTENANT!

Vision mondiale veut aéroporter une grande quantité d'Unimix sur place. C'est un mélange de céréales très riche en protéines. Avec 19 \$ vous pouvez procurer de l'Unimix à un enfant pendant 1 mois. Nos équipes sont prêtes à prendre les risques nécessaires pour distribuer la nourriture. Aidez-nous à remplir les avions—votre don aidera un enfant à survivre.

VISION MONDIALE

Vision mondiale est un organisme humanitaire chrétien oeuvrant dans plus de 90 pays depuis 40 ans.



75% des enfants de Somalie risquent de mourir de faim si nous ne les aidons pas maintenant!

OUI, JE VEUX AIDER LES ENFANTS DE SOMALIE!

J'ai bien noté qu'un don de 19 \$ procure de la nourriture à un enfant pendant 1 mois. Avec 38 \$ deux enfants en profitent et avec 76 \$, quatre. Voici mon don pour leur expédier de la nourriture par avion dans les plus brefs délais,

19 \$ 38 \$ 76 \$ autre _____

Nom : _____ Adresse : _____

Ville/Province : _____ Code Postal : _____ Téléphone : _____

Veillez débiter ma carte de crédit : Visa MasterCard

Numéro de carte : _____ Date d'expiration : _____ Signature : _____

Pour plus de renseignements, composez le 1 800 387-6282

Vision mondiale
3608, boul. St-Charles, porte 22
Kirkland Qc H9H 3C3

Vous recevrez un reçu pour l'impôt. Si vous faites votre don par chèque ou mandat, veuillez le libeller à l'ordre de Vision mondiale.

5002
A503592

13^e ÉDITION

La course vers la lumière

Dimanche
4 octobre

Départ : à 10 heures

Aucun frais d'inscription avec
10,00\$ et plus de commandite.

Pour toute la famille
s'y participe à mon
rythme!

La santé de l'œil
s'y voit!

Marche de 5 Km ou Course à vélo de 20 Km ou Course à pied de 10 Km

Départ : du Grand Manoir du
Vieux-Port de Québec
84, rue Dalhousie
Lieu : Boulevard Champlain

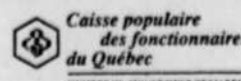
FORMOEIL



Tél. : (418) 654-0835

Clinique d'information sur les maladies de l'œil

offerte gratuitement à toute la population par des ophtalmologistes de 9 heures à 11 heures



Procurez-vous votre formule d'inscription chez votre détaillant ESSO participant et dans les neuf succursales de la Caisse populaire des fonctionnaires ou inscrivez-vous avant le départ de la course, le jour même.

Michel Latraverse, alias Plume, propose des « Chansons méconnues »

QUÉBEC — À l'Anglicane, vendredi et samedi à compter de 20 h 30, Michel Latraverse laissera tomber le personnage délibérément provocateur de Plume, qu'il galvaude depuis depuis la fin des années 60, pour proposer celui d'un chansonnier plus « authentique ». Son spectacle s'intitule *Les chansons méconnues*.

Après une trentaine de disques, trois livres et des centaines de spectacles où on lui demandait inévitablement les mêmes « tonnes », Latraverse a décidé de faire entendre des pièces qui, tout en ayant jalonné sa carrière d'auteur-compositeur-interprète, font davantage appel à sa plume de poète.

Après avoir usé et abusé de son image de dépravé sexuel, de drogué et d'alcoolique, des plaisanteries grivoises sinon carrément scatologiques, voilà que le chan-

sonnier aux abords de la cinquantaine laisse tomber sa barbe et ses cheveux longs, pour se faire homme de parole et de parolures.

À Lévis, ce Michel Latraverse inusité sera accompagné par le bassiste Denis Masson.

Les spectateurs risquent de retrouver un « Plume » bien différent à l'Anglicane, en fin de semaine.



■ Les B.B.

C'est confirmé, le trio Les B.B. sera de retour dans la région, cet automne. Le groupe se produira à la salle Albert-Rousseau le 30 octobre pour une représentation supplémentaire du spectacle présenté le printemps dernier au même endroit. Les billets sont en vente sur le réseau Billetech.

■ Entente entre le Old Moscow Circus et le Cirque du Soleil

Un protocole d'entente entre le Old Moscow Circus et le Cirque du Soleil vient d'être signé à Moscou. L'échange entre les deux cirques porte sur la production du numéro de trapèze volant le plus ambitieux jamais conçu. Ce numéro de grands volants fera partie du nouveau spectacle du Cirque du Soleil qui sera présenté, en 1994, à Las Vegas. Le Old Moscow Circus a développé une expertise unique dans le domaine des grands volants et veillera à organiser le recrutement de 12 acrobates qui évolueront pendant ce numéro. Le Old Moscow Circus s'engage également à accueillir l'équipe de production du Cirque du Soleil et à fournir les locaux et les équipements que nécessite une telle production. Le Cirque du Soleil, de son côté, se chargera de la conception du numéro, de l'entraînement et de la formation des acrobates.

Le Conseil de la culture prie le MAC de sauver le Théâtre du Bois de Coulonge

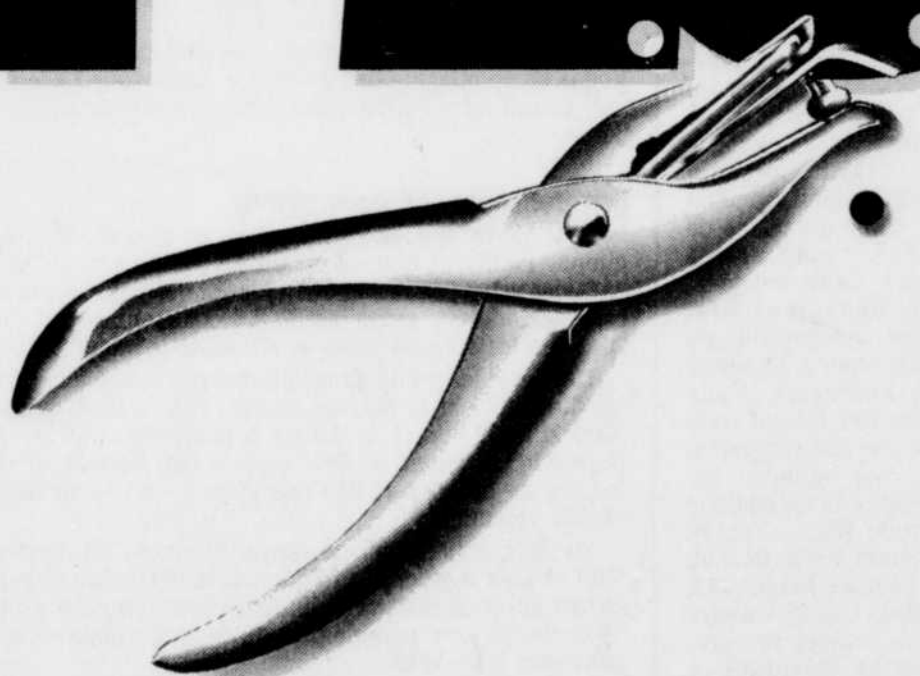
QUÉBEC — La table de théâtre du Conseil de culture de la région de Québec demande au ministère des Affaires culturelles du Québec de garantir la sauvegarde du Théâtre du Bois de Coulonge.

dans un communiqué émis lundi.

Le TBC « joue un rôle majeur » dans la vie culturelle à Québec en ce qu'il permet à plusieurs comédiens et artisans de la scène d'exercer leur profession l'été tout en offrant à la population une programmation de qualité en cette saison », plaide la table de théâtre

Toujours selon cette instance, le MAC se doit de réaliser « l'importance de conserver les acquis » que constituent, aux portes de Québec, « l'existence d'une compagnie de production professionnelle et de ses équipements de diffusion ».

N'Y PENSEZ PLUS



AVEC LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ DU SOLEIL, cessez de courir la monnaie pour payer votre camelot. Réglez votre abonnement une fois pour toutes!

C'est simple, pratique et efficace. Avec le paiement préautorisé, vous pouvez payer votre abonnement par prélèvement automatique de 12 versements mensuels consécutifs sur votre carte Visa ou Mastercard, ou encore sur votre compte d'institution bancaire.

Tarif mensuel taxes incluses:
17,14 \$ pour l'abonnement 7 jours (lundi au dimanche) ou 14,63 \$ pour l'abonnement 6 jours (lundi au samedi).
Avec le paiement préautorisé, vous n'avez plus besoin d'y penser. C'est réglé, vous avez votre Soleil à l'année.

Pour vous prévaloir du mode de paiement préautorisé, complétez et retournez le coupon apparaissant dans cette page, ou communiquez avec le:

647-3333 ou
(sans frais) 1-800-463-2362.

Lundi au jeudi: 7 h à 17 h 30
Vendredi: 7 h à 17 h
Samedi et dimanche: 8 h à 12 h

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

<input type="checkbox"/> Par la présente, j'autorise Le Soleil à effectuer 12 retraits mensuels automatiques, égaux et consécutifs de mon compte bancaire ou par le biais de ma carte de crédit pour payer l'abonnement choisi. Je peux révoquer cette entente sur avis écrit de trente (30) jours.	<input type="checkbox"/> Paiement par carte de crédit
Il ne m'en coûtera que 17,14 \$ par mois (taxes incluses) pour un abonnement de 7 jours (lundi au dimanche), ou 14,63 \$ pour un abonnement de 6 jours (lundi au samedi).	Numéro de la carte _____ Date d'émission _____ Date d'expiration _____ Signature _____
<input type="checkbox"/> 52 semaines - Lundi au dimanche (7 jours)	<input type="checkbox"/> Paiement par virement bancaire
<input type="checkbox"/> 52 semaines - Lundi au samedi (6 jours)	Nom de l'institution bancaire _____
Nom _____	Numéro de compte _____
Adresse _____	Signature(s) _____
Ville _____	
Code postal _____ Téléphone _____	Joindre un chèque précoché du compte à débiter et portant la mention « ANNULÉ ». Dans le cas d'un compte conjoint requérant plus d'une signature, tous les titulaires doivent signer.
No d'abonné (si vous êtes déjà abonné) _____	Retournez à: Le Soleil, C.P. 16.500, Québec (Québec) G1K 7X2

Le mouvement punk est bel et bien mort

TORONTO (PC) — « Pas d'Elvis, de Beatles ou de Rolling Stones en 1977 », hurlait The Clash il y a de cela déjà 15 ans, alors que le mouvement punk administrait au rock l'électrochoc qu'il n'attendait plus, croulant sous le poids de la parodie, du conformisme et de l'ennui.

Mais en 1992, on peut se demander ce qu'il reste de tous ces commandos qui avaient fait renaitre l'espoir, aussi mince fut-il, au sein d'une jeunesse largement désabusée, car déjà confrontée à la pauvreté et au chômage.

Que sont donc devenus ces Sex Pistols, Clash, Ramones, Heartbreakers, Buzzcocks et autres Damned?

Les Pistols sont passés tel un météorite mais paradoxalement, de tous les groupes punks, ce sont eux qui auront laissé l'empreinte la plus durable en sonnant le réveil du rock et la révolte adolescente. Le magazine américain SPIN n'a d'ailleurs pas hésité à classer la bande de Johnny Rotten parmi les sept plus grands groupes de tous les temps.

La carrière des Pistols, ceux par lesquels le scandale est arrivé, a toutefois été éphémère, sabordée en 1978 à l'issue d'une unique et cahotique tournée U.S.

Rotten, redevenu Lydon, est depuis le leader de Public Image Limited, une entité aussi anticonformiste à ses débuts que les Pistols ont pu l'être. Ironiquement, on reproche maintenant à PIL d'être prévisible et accepté, un comble.

Clash, autre fleuron punk, s'est pour sa part « distingué » l'an dernier en plaçant *Should I Stay or Should I Go* au sommet des classements britanniques, leur unique numéro un... grâce à une pub des jeans Levi's. Encore une fois, un comble pour un groupe qui voulait faire les choses différemment.

Frappé de dissensions internes, Clash avait difficilement survécu au licenciement du guitariste Mick Jones, en 1983, avant que l'autre leader, Joe Strummer, ne saborde ce qui fut quand même un grand groupe, deux ans plus tard après un dernier disque sans conviction.

Le guitariste Johnny Thunders est un autre personnage capital du punk, ne serait-ce que parce qu'il fut membre fondateur des New York Dolls, précurseurs de la lame de fond. À la tête d'un nouveau gang, les Heartbreakers, il devait aussi prendre part au fameux « Anarchy in the U.K. Tour » de 77, avec les Pistols, les Damned et Clash.

Thunders, dont la carrière solo subéquentive a connu plus de bas que de hauts, a finalement succombé l'an dernier à la Nouvelle-Orléans à un long flirt médiatisé avec la seringue.

LES LETTRES DE

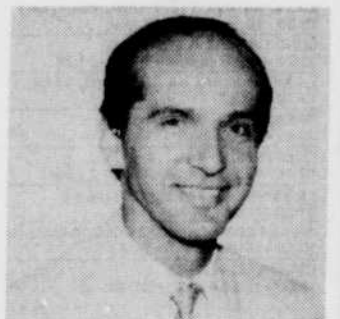
CHOI

Écoutez CHOI-98.1 FM de 7h à 8h, de midi à 13h et de 16h à 17h. Si cette lettre est mentionnée, vous aurez 98 secondes pour appeler aux studios et donner le numéro de cette page.

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
81781567
Sinon composez sans frais le
1-800-563-8688
Plus de
3 500 points
offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**
Club Multi points

Association québécoise de la qualité
Régionale de Québec

ATELIER



Yves Guillot
Consultant en formation sur mesure et enseignant
Université de Montréal
TITRE: Pensée intuitive, résolution de problèmes et qualité totale
DATE: Le mercredi 28 octobre 1992
LIEU: Québec Inn
7175, boul. Hamel Ouest
Sainte-Foy (Québec)
INFORMATION ET INSCRIPTION:
(418) 836-2084
(418) 833-0399
(418) 657-5872

La Société de médecine et de droit du Québec

Déjeuner-Conférence

DATE: Le jeudi 1er octobre 1992
HEURE: 11 h 30 à 17 h 15
ENDROIT: Château Frontenac
Salle Petit Frontenac
1, rue des Carrières, Québec
CÔÛT: Membre 145 \$
Non-membre 170 \$ (incluant TPS)
CONFÉRENCIERS:
Me Patrick A. Molinari, doyen - Faculté de droit, Université de Montréal
M. Claude Tessier, président, Comité des médecins, dentistes et pharmaciens - Centre hospitalier L'Hôtel-Dieu de Québec
Mme Clémence Dallaire, professeure - École des sciences infirmières, Université Laval
Mme France Hélu, présidente - Corporation des physiothérapeutes du Québec
Me Michel R. Denis, directeur général - Association des directeurs généraux des services de santé et des services sociaux du Québec
SUJET: Aspects juridiques et administratifs du rôle des comités internes des établissements du réseau de la santé et des services sociaux du Québec dans le cadre de la loi 120.
RÉSERVATION ET INFORMATION:
Madame Irène Rémillard
Téléphone: (514) 846-1212
Télécopieur: (514) 846-3427

OFFRE SPÉCIALE



DIM
3 pour le
prix de 2

à l'achat de 2 paires de bas culotte DIM, obtenez la 3^{ème} paire gratuite

Modèle #1100 - Choix de 7 couleurs (QUANTITÉS LIMITÉES)

Spécialiste de bas pour dames

Obobas

Place Laurier, Ste-Foy 1er niveau (418) 654-0298
Les Galeries de la Capitale 2e niveau (418) 623-0164

